

EPREUVE	MODALITES de CERTIFICATIONS	Unités capitalisables	Objectifs Intermédiaires	INDICATEURS retenus dans la grille d'évaluation
<p>Epreuve N° Bloc 3</p>	<p><u>Lieu de l'évaluation :</u> En structure d'alternance</p> <p><u>Nature de l'épreuve :</u> Présentation d'un document de 25 pages maximum présentant le projet d'animation et le cycle d'animation et conduite d'une séance d'animation parmi 6 dates proposées par le candidat.</p> <p><u>Déroulement :</u> Conduite d'une séance d'animation de 30 à 90 mn, auprès de 4 personnes minimum, précédée d'une présentation de 5 mn et suivi d'un entretien de 45 mn maximum dont 15 mn maxi de présentation par le candidat.</p> <p><u>Commission d'évaluation :</u> _2 experts mandatés par l'OF</p> <p><u>Dates :</u> 1ère épreuve : à partir du 2 juin 2026 2ème épreuve :</p> <p>Dépôt des candidatures à l'OF (3 semaines le début de la période) :</p>	<p>BC 3 CONCEVOIR, CONDUIRE, EN SECURITE ET EVALUER, DES SEQUENCES D'ANIMATION ET DES SEANCES D'ACTIVITES CULTURELLES, EDUCATIVES OU SOCIALES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE LA STRUCTURE</p>	<p>Définir les objectifs d'une séquence d'animation, en intégrant une progression pédagogique dans les séances d'activités, afin de répondre aux besoins des publics visés</p> <p>Choisir des méthodes, techniques et outils d'animation adaptés, s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire, afin de susciter une participation active de l'ensemble du public accueilli</p> <p>Définir le contenu, le déroulement et l'évaluation de la séquence d'animation, en tenant compte des publics visés, notamment les publics en situation de handicap, en vue de favoriser les interactions sociales au sein du groupe</p> <p>Préparer le cadre de chacune des séances d'activités, en tenant compte du lieu, des moyens pédagogiques nécessaires, et des publics accueillis, notamment les personnes en situation de handicap, en vue d'assurer le bon déroulement et la sécurité de ces séances</p> <p>Accueillir les publics lors de la séance d'activité, en présentant le cadre collectif de la séance, son déroulement, ses règles, en vue de favoriser leur adhésion</p> <p>Recueillir les demandes et attentes exprimées par les publics accueillis, notamment les personnes en situation de handicap, afin d'ajuster le déroulement de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - présenter les objectifs pour au moins 3 séances d'activités culturelle, éducative ou sociale d'une même séquence d'animation - argumente les différentes étapes de la progression pédagogique - Il explicite comment cette progression pédagogique répond aux besoins des publics avec une attention particulière aux besoins des personnes en situation(s) de handicap éventuelles - Il présente une ou des méthodes, techniques et outils choisis pour mener l'animation - Il argumente en quoi ces méthodes, techniques et outils s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire, notamment la codécision, l'entraide ou le respect de l'intérêt de chaque personne au sein du collectif - Il illustre comment ces méthodes, techniques et outils peuvent permettre une participation active du public accueilli, notamment les personnes en situation de handicap. - Il présente le contenu, le déroulement et l'évaluation de la séquence d'animation - Il indique comment il favorise une dynamique individuelle et collective au sein du groupe - Il explique comment il procède à des adaptations en fonction des caractéristiques des publics, notamment ceux en situation de handicap -Il justifie les modalités et critères d'évaluation choisis lui permettant de mesurer l'impact de son action auprès des publics - Il identifie un lieu d'animation adapté, ses règles, ses contraintes, sa disponibilité - Il aménage l'espace de manière appropriée, en fonction des caractéristiques des publics, des activités proposées, et des risques potentiels - Il choisit les matériels et supports pédagogiques adaptés à l'activité et aux publics, avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap - Il précise les objectifs de la séance, son déroulé prévisionnel, et son contenu - Il propose des règles de fonctionnement, notamment pour sécuriser les interactions au sein du groupe - Il adopte une communication adaptée pour favoriser l'adhésion du public accueilli - Il s'appuie sur l'écoute active - Il reconnaît et met en valeur les demandes des publics accueillis - Il explique comment il prend en compte les demandes des personnes, notamment celles en situation de handicap

			<p>séance prévue Animer la séance prévue, en permettant la mise en activité des publics, en autonomie et de manière sécurisée, afin de favoriser la participation de chacun</p> <p>Accompagner les publics, en s'appuyant sur les démarches de l'éducation populaire, afin d'encourager leur émancipation</p> <p>Adapter la séance prévue, en repérant les freins ou difficultés rencontrés et en régulant les échanges, pour permettre l'épanouissement de chacun</p> <p>Evaluer les effets de la séance d'activité, en recueillant les retours exprimés par les publics, afin de mesurer leur satisfaction.</p> <p>Evaluer l'impact de la séance d'activité sur les publics accueillis, en vérifiant son adéquation avec la séquence d'animation, en vue de faire évoluer la conduite d'activité lors des prochaines séances</p> <p>Réaliser une analyse de la séquence d'animation, en s'appuyant sur les éléments identifiés en phase de conception et à l'issue de séances d'activités, afin d'explicitier d'éventuels écarts et de formuler des propositions d'amélioration</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il met en œuvre la séance d'activité au regard de ce qu'il avait prévu lors de sa conception - Il engage le public dans l'activité proposée - Il accompagne chacun vers une plus grande autonomie dans l'activité - Il veille à la sécurité des publics en appliquant les consignes et règlements en vigueur - Il explicite comment il intervient en cas de risque identifié ou en situation accidentogène - Il favorise l'entraide entre les personnes - Il prend en compte l'intérêt de chaque personne au sein du collectif - Il crée les conditions favorables au pouvoir d'agir des publics accueillis - Il identifie des freins éventuels au sein du groupe et propose des leviers permettant de les surmonter - Il écoute les publics accueillis et reformule selon les besoins - Il prévient les situations éventuelles de tensions ou de conflits au sein du groupe - Il utilise les modalités d'évaluation prévues lors de la conception - Il encourage les publics accueillis à exprimer leur appréciation de la séance d'activité - Il partage les résultats de l'évaluation avec son entourage professionnel - Il donne deux exemples de résultats observables sur les publics accueillis, et à deux niveaux : un changement observable au niveau individuel et une évolution visible au niveau du collectif - Il illustre comment la séance s'inscrit dans les objectifs de la séquence d'animation - Il identifie et argumente des améliorations pouvant être apportées à la séance d'activité proposée - Il analyse la séquence en prenant en compte notamment les évaluations des séances d'activités - Il met en évidence les points faibles et les points forts de la séquence conduite - Il précise si les objectifs initiaux de la séquence ont été atteints et donne deux exemples pour illustrer ses propos - Il justifie au moins deux écarts constatés et propose des pistes d'amélioration
--	--	--	---	--

EPREUVE	MODALITES de CERTIFICATIONS	Unités capitalisables	Objectifs Intermédiaires	INDICATEURS retenus dans la grille d'évaluation
<p>Epreuve N°</p> <p>Bloc 2</p>	<p><u>Lieu de l'évaluation :</u> Dans l'organisme de formation</p> <p><u>Nature de l'épreuve :</u> Présentation d'un ou plusieurs support(s) de son choix présentant deux séquences de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Le ou les support(s) comprend (nent) notamment les outils de communication utilisés et constitue(nt) le support de l'entretien</p> <p><u>Déroulement :</u> Entretien de 25 min maximum dont dix minutes maximum de présentation par le candidat L'échange avec les évaluateurs permet également de vérifier la capacité du candidat à adopter une démarche inclusive des différents publics dans ses actions d'informations et de communication.</p> <p><u>Commission d'évaluation</u> 2 experts mandaté par l'OF 1^{ère} épreuve : mardi 13 octobre 2026 2^{ème} épreuve : mardi 19 janvier 2027</p> <p><u>Dépôt des dossiers</u> 1^{ère} épreuve : mardi 29 septembre 2026 2^{ème} épreuve : mardi 5 janvier 2026</p>	<p align="center">BLOC 2 VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION</p>	<p>Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage</p> <p>Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous</p> <p>Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation</p> <p>Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il prend l'initiative d'échanges avec les publics visés - Il facilite l'expression des intérêts de la ou des personnes. - Il conseille son interlocuteur sur les différentes activités pouvant répondre à ses intérêts. - Il met en valeur ces activités en détaillant ces propositions. - Il valorise la structure en communiquant sur les points forts de la structure, ses valeurs et son programme d'activités - Il formule un message à communiquer à un public choisi, en tenant compte de ses caractéristiques. Il explicite son choix. - Il porte une attention particulière aux besoins des personnes en situation(s) de handicap éventuelles, dans son choix de communication. - Il détaille les modalités de sa communication qu'il adapte en fonction du message, des publics visés, et des résultats attendus. - Il tient compte des risques liés à l'utilisation des outils numériques - Il choisit un moyen de communication pour présenter une animation parmi celles dont il a la responsabilité, - Il explicite les raisons de son choix de moyen de communication. - Il précise l'outil ou le support retenu selon les ressources mobilisables au sein de la structure. - Il en argumente l'intérêt par rapport au public visé. - Il prend en compte le public visé dans son message - Il invite au travers du message à participer à l'animation - Il utilise un message adapté à l'outil de communication choisi

EPREUVE	MODALITES de CERTIFICATIONS	Unités capitalisables	Objectifs Intermédiaires	INDICATEURS retenus dans la grille d'évaluation
<p>Epreuve N°</p> <p>Bloc 1</p>	<p>Lieu de l'évaluation : Dans l'organisme de formation</p> <p>Nature de l'épreuve : Entretien à partir d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.</p> <p>Déroulement Entretien de 50 min maximum dont 30 mn maximum de présentation du candidatt</p> <p>Commission d'évaluation : Un expert mandaté par l'OF Un expert mandaté par la DRAJES AURA</p> <p>Dates : 1^{ère} épreuve : mardi 17 novembre 2026 2^{ème} épreuve : mardi 2 février 2027</p> <p>Dépôt des dossiers : 1^{ère} épreuve : mardi 3 novembre 2026 2^{ème} épreuve : mardi 19 janvier 2027</p>	<p>BC 1</p> <p>CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION</p>	<p><i>Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation</i></p> <p><i>Identifier les différents publics cible d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap</i></p> <p><i>Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous</i></p> <p><i>Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public</i></p> <p><i>Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte</i></p>	<p>- Il en présente au minimum trois parmi les suivantes : les acteurs du champ du sport et/ou de l'animation, les collectivités territoriales ou acteurs publics ayant un rôle dans le champ du sport ou de l'animation, la population, les caractéristiques de l'environnement direct de la structure (urbain, semi urbain, périphérique, rural...), les espaces naturels et lieux de pratiques, les caractéristiques économiques et sociales du territoire (activités économiques, emploi, chômage, difficultés sociales éventuelles), les modalités de déplacement (transports en commun, véhicule personnel, réseau de covoiturage).</p> <p>- Il illustre leur impact potentiel sur sa structure en donnant des exemples.</p> <p>Pour chaque type de public visé par le projet, il détaille les principales caractéristiques identifiées.</p> <p>- Il en déduit des besoins vis-à-vis du projet de la structure.</p> <p>- Il porte une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des publics dans son analyse de besoins notamment les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap</p> <p>- Il caractérise les différents moyens de recueil possibles parmi notamment les suivants : échanges informels, entretiens, questionnaire, analyse documentaire...</p> <p>- Il sélectionne au moins un moyen de recueil de la demande, et explicite les raisons de son choix, en précisant ce qu'il propose pour repérer les demandes associées à une situation de handicap éventuelle.</p> <p>- Il présente les résultats de son recueil de la demande des publics ou des acteurs du territoire</p> <p>- Il indique à quel public ce projet s'adresse, à quels besoins ou à quelle demande il répond,</p> <p>- Il indique comment ce projet s'inscrit dans l'offre d'animation existante.</p> <p>- Il précise les ressources humaines, matérielles et financières, que sa structure peut mobiliser pour mettre en œuvre ce projet.</p> <p>- Il identifie les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur réalisation.</p> <p>- Il planifie leur mise en œuvre dans le temps.</p> <p>- Il décline pour chaque activité les résultats attendus.</p> <p>- Il présente au moins deux manières de prendre en compte la dimension écologique du projet notamment parmi la liste suivante, : la démarche</p>

			<p><i>des résultats attendus</i></p> <p><i>Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet</i></p> <p><i>Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre</i></p> <p><i>Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts</i></p> <p><i>Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités.</i></p>	<p>écocitoyenne proposée, les conséquences sur l'environnement, la mise en place d'un tri sélectif, la prise en compte du recyclage, la perspective de réemploi, l'initiative en faveur de la protection du site où se déroulent les activités, la préservation de la biodiversité, la mobilité, les énergies renouvelables, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il vérifie que les activités prévues sont réalisées, - Il s'informe auprès des membres de l'équipe du déroulement des activités, - Il ajuste les actions à réaliser en fonction des résultats attendus, - Il tient compte des situations éventuelles de handicap détectées au sein de l'équipe et des aménagements nécessaires, - Il propose aux membres de l'équipe mobilisés des ajustements susceptibles de favoriser la bonne conduite des activités <p>Il identifie les démarches administratives à réaliser pour permettre la tenue des animations ou activités sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il collecte ou retranscrit les informations nécessaires aux démarches administratives de son périmètre - Il utilise les outils numériques nécessaires aux démarches administratives <ul style="list-style-type: none"> - Il mobilise les justificatifs des projets conduits et leurs résultats - Il décrit les résultats obtenus en référence aux objectifs initiaux - Il illustre les effets du projet, a minima pour deux champs parmi les suivants : social, culturel, sportif, éducatif, économique ou environnemental - Il formule des propositions d'amélioration pour les prochains projets. <ul style="list-style-type: none"> - Il détaille deux facteurs qui ont contribué positivement au projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il identifie deux facteurs qui ont fait ou aurait pu faire défaut dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il formule des propositions d'évolution des activités mises en œuvre
--	--	--	--	---

EPREUVE	MODALITES de CERTIFICATIONS	Unités capitalisables	Objectifs Intermédiaires	INDICATEURS retenus dans la grille d'évaluation
<p>Epreuve N°</p> <p>Bloc 4</p>	<p><u>Lieu de l'évaluation :</u> Dans l'organisme de formation</p> <p><u>Nature de l'épreuve :</u> Présentation d'un ou plusieurs support(s) de son choix présentant deux séquences de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Le ou les support(s) comprend (nent) notamment les outils de communication utilisés et constitue(nt) le support de l'entretien</p> <p><u>Déroulement :</u> Entretien de 25 min maximum dont dix minutes maximum de présentation par le candidat</p> <p><u>Commission d'évaluation</u> 2 experts mandaté par l'OF 1^{ère} épreuve : mardi 13 octobre 2026 2^{ème} épreuve : mardi 19 janvier 2027</p> <p><u>Dépôt des dossiers</u> 1^{ère} épreuve : mardi 29 septembre 2026 2^{ème} épreuve : mardi 5 janvier 2027</p>	<p>BC 4</p> <p>ORGANISER ET ENCADRER LE « VIVRE ENSEMBLE » DES PUBLICS ACCUEILLIS AU SEIN D'UNE STRUCTURE PROPOSANT DES ACTIVITES DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE</p>	<p>Construire des relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics accueillis au sein de la structure en prenant en compte leur diversité afin de prendre en charge chaque personne dans sa globalité</p> <p>Diffuser une information vérifiée sur les enjeux sociétaux en animant des temps d'échanges avec les publics accueillis afin de faciliter la socialisation et de lutter contre toute forme d'exclusion et comportements à risques</p> <p>Réguler les phénomènes de groupe en proposant des solutions adaptées afin de réagir aux situations de dysfonctionnements et de tensions</p> <p>Organiser les temps transitionnels en les adaptant aux situations et aux caractéristiques des publics notamment ceux en situation de handicap afin de permettre à chacun de se repérer dans un cadre sécurisant</p> <p>Prévoir les temps calmes ou les périodes de temps libérés en tenant compte des caractéristiques des publics visés dans un objectif de maintien de l'autonomie sociale</p> <p>Instaurer des interactions au sein du groupe, en permettant à chaque personne accueillie de s'exprimer et d'interagir, pour favoriser le lien social</p> <p>Développer des démarches permettant un fonctionnement harmonieux du groupe en renforçant les compétences psychosociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il identifie l'entourage de son public - Il précise le rôle d'au moins deux acteurs identifiés - Il décrit les relations établies avec ces acteurs et explique en quoi elles participent à une prise en charge globale des personnes -Il présente deux situations auxquelles il s'est trouvé confronté en lien avec les thématiques suivantes : Le respect des valeurs et principes de la République dont la laïcité, l'interculturalité, la lutte contre toutes les formes de maltraitements et violences physiques et morales (discriminations, violences sexuelles et sexistes, harcèlement, ...) les comportements à risques, le développement durable, le numérique, etc. -Il explique comment il a recueilli et vérifié l'information transmise au public sur les deux situations présentées -Pour chaque thématique choisie, il décrit au moins deux temps d'échanges individuels ou collectifs qu'il a menés en précisant la manière dont il les a adaptés - Il présente deux règles régissant le fonctionnement de la vie quotidienne dans la structure et leurs modalités de construction - Il explique comment il a résolu ou pourrait résoudre une situation dysfonctionnelle au regard des règles présentées - A partir de deux exemples de situation de transition, il illustre comment il assure la sécurité du public accueilli dans ces situations - Il décrit comment il permet le repérage dans le temps et dans les espaces - Il détaille deux exemples d'aménagements d'espace adaptés aux caractéristiques des publics notamment les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap. - Il justifie en quoi ces aménagements contribuent au maintien de l'autonomie sociale et au bien-être des publics -Il explicite son rôle durant les temps calmes ou les temps libérés - Il invite chaque participant à s'exprimer - Il prend en compte l'expression de chaque participant - Il suscite la dynamique du groupe - Il présente une démarche visant à renforcer les compétences psychosociales des publics notamment ceux en situation de handicap parmi les suivantes ; compétences cognitives, émotionnelles ou sociales. - Il explique comment cette démarche a permis ou permettra un fonctionnement harmonieux du groupe